

CEPAG

Centre d'Éducation Populaire
André Genot

boomerang

► **la rentrée**
des classes

Ed. Resp. :
Annick Thyré
CEPAG asbl
avenue G. Bovesse 117, bte 10
5100 Jambes
Bureau dépôt : Bruxelles X

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 7 - Septembre 2005

sommaire

Edito 3

Focus

- **Rentrée des classes 2005**
Le point de vue de quelques parents.....**4**
- **Le Contrat pour l'école**
Entretien avec Isabelle Michel, Conseillère au CEPAG**8**
- **L'accueil extra-scolaire : structurer le temps de l'enfant**
Rencontre avec l'équipe pédagogique
du Centre Coordonné de l'enfance.....**13**

À voir, à lire... 17

Agenda 21

Comité de rédaction : **ANDRUSYSZYN Anne-Marie** •
BAILLEUX Séverine • **BIERLAIRE Renaud** • **BURNOTTE Joseph** •
D'ALTOÉ Laurent • **LENTINI Giovanni** • **LINCÉ Stéphan** •
RAMAEKERS Agnes • **RICHARD Daniel** • **THYRÉ Annick** •
ZAGAGLIA Paolo •

Mise en page : **CEPAG asbl**

Impression : **Imprimerie Van Ruys**

rue de l'Orient 50 • 1040 Bruxelles

Pour ce **Boomerang**, consacré à la rentrée scolaire, nous avons tenté de donner quelques pistes de réflexion sur vos préoccupations quant à la garde des enfants et des projets scolaires auxquels souscrivent les écoles.

La rentrée est un moment de l'année où chacun essaye d'élaborer de nouveaux projets, de nouvelles organisations. Envisager l'année sans stress, pouvoir dominer tous les sujets liés de près ou de loin à l'école, à l'après-école, aux gardes, aux loisirs, voilà bien le souhait de chacun.

Mais au-delà d'une recherche de mode d'emploi plus simple, plus facile, il y a des préoccupations plus pointues auxquelles nous devons souscrire en tant que citoyens. C'est sûr : il faut !

Un avenir scolaire de qualité, mais intégré dans un avenir social porteur de valeurs démocratiques.

Il faut un projet scolaire équitable pour tous mais inscrit dans un projet de société luttant contre les discriminations et porteur d'une politique générale pour l'égalité des droits. En cette année scolaire 2005-2006, **Boomerang** continuera à proposer des moments de réflexion sur les enjeux sociétaux qui nous préoccupent tous par rapport au devenir du monde en marche et au devenir de nos enfants, futurs citoyens responsables.

Lectrices et lecteurs, bonne rentrée et bonne lecture à tous !

Le Comité de rédaction.

focus

La rentrée des classes

- **Le point de vue de quelques parents**

Depuis plusieurs semaines, les parents vagabondent dans les allées des grands magasins en quête de classeurs, crayons, gommes et autres fournitures indissociables de la rentrée des classes. Chemin de croix pour certains, véritable frénésie consumériste pour d'autres, la rentrée ne laisse personne indifférent. Malgré un emploi du temps chargé, Séverine, Carine, Nathalie D., Brigitte, Nathalie J. et Alain (tiens, tiens, beaucoup de mamans !) ont bien voulu répondre à nos questions.

Boomerang : La rentrée des classes pour vous c'est...

Carine : La joie des retrouvailles des petits copains pour les enfants, un peu de stress pour les parents parce qu'ils voient leurs enfants grandir et le niveau scolaire devenir plus difficile surtout quand les enfants quittent le primaire pour aller dans le secondaire.

Nathalie J. : Un rythme de vie différent...

Brigitte : L'achat des premiers vêtements et chaussures d'automne, les frais scolaires et les frais des clubs de sport.

Nathalie D. : La joie de retrouver ses petits copains et copines de classe. Retrouver une certaine discipline après un certain relâchement durant les congés. Un peu de vacances pour Papy et Mamy.

Alain : Une étape comme une autre dans la sociabilisation des enfants.

Séverine D. : Une charge financière assez importante bien que nécessaire.

B : Estimez-vous que le coût de la rentrée des classes et de l'école en général va, au fil du temps, plutôt en augmentant ou en diminuant ? Expliquez brièvement en illustrant d'exemples.

Carine, Séverine D., Nathalie J., Alain : En augmentant.

Nathalie J. : Je trouve que le niveau d'exigence de la part des écoles et des professeurs par rapport au matériel scolaire à acheter ne cesse de croître, ce qui évidemment n'allège pas l'addition.

Brigitte : Il me semble que si on se contente des fournitures « basiques », on peut s'en sortir sans dépenser une fortune.

Nathalie D. : Je n'ai pas encore pu le vérifier car ma fille est en maternelle. Néanmoins, je constate que, dans l'enseignement libre, le coût de participation parental est plus élevé que dans le communal. Je regrette un peu que l'école développe de plus en plus d'activités payantes. Elles sont, certes, facultatives mais il y a, par la suite, un travail pédagogique en classe ; il est donc vivement conseillé d'y participer.

B : Si vous pouviez supprimer ou remplacer quelque chose dans l'école de votre enfant, que choisiriez-vous ?

Carine : Rien. Une nouvelle bibliothèque a été construite l'année dernière. Les enfants peuvent également suivre des cours de musique. Une garderie est mise en place pour les enfants qui attendent leurs parents très tôt le matin et après les cours. Pendant toute l'année, des excursions, des visites, des petites activités sont prévues.

Nathalie J. : Le directeur !!! Hormis cela, les horaires de garderie inadaptés par rapport à des travailleurs à temps plein.

Brigitte : Les bâtiments scolaires sont dans un état de délabrement qui sous-entend la pauvreté de la Communauté française. Ne pourrait-on pas imaginer que les écoles qui dispensent des formations en maçonnerie, peinture, plomberie... choisissent d'autres bâtiments scolaires pour leurs travaux pratiques ?

Je remplacerais les cours de religion par des cours de philosophie ou d'éducation civique... La Communauté française devrait cesser de financer une éducation religieuse qui devrait être à charge des cultes.

Séverine D. : J'ajouterais des cours d'informatique. Ma fille est en 6^{ème} primaire et quand je regarde les grilles horaires pour le secondaire, aucune école ne propose des cours d'informatique pour ceux qui choisissent l'option *langues*.

Alain : Je pense aussi que les cours de religion ne devraient pas être financés par la collectivité.

B : **Considérez-vous que vos enfants, ou vous-mêmes, êtes fortement influencés dans les achats « scolaires » (fardes, vêtements, matériel scolaire) par les effets de mode (Diddl, Star Academy et autres articles vus à la télé) ? Expliquez brièvement en illustrant d'exemples.**

Carine : Non, je fais tout mon possible pour éviter cette influence. Je leur achète des fournitures classiques.

Nathalie J. : Oui, mais c'est un plaisir que l'on s'offre : une récompense en quelque sorte par rapport aux efforts qu'ils fournissent. C'est valable pour le matériel scolaire mais pas pour les vêtements.

Je suis attachée à la qualité du matériel, surtout pour l'écriture.

Brigitte : Bien sûr, ils sont influencés. Ma fille de 14 ans en a pris toute-fois conscience et, depuis quelques années, elle préfère personnaliser elle-même ses classeurs, ce qui revient nettement moins cher.

Nathalie D. : Ce n'est pas encore le cas (ma fille est en maternelle). Je n'échappe cependant pas au cartable avec des motifs « Princesse ».

Alain : Oui, mais par réaction négative. En fait, nous rejetons systématiquement les articles « de marque » et expliquons ce choix à nos enfants. Pour l'instant, ils approuvent...

Séverine D. : Je ne suis pas une adepte de ce genre de chose, mais j'y ai été contrainte. En effet, ma fille faisait l'objet de moqueries de la part des autres enfants. J'ai donc suivi la mode sans pour autant acheter le plus cher.

B : Qu'est-ce qui pourrait atténuer certains frais scolaires ?

Carine : Sûrement une plus grande participation de la part de l'école.

Nathalie J. : Acheter le matériel sans tenir compte des marques et que l'école fasse des achats collectifs.

Brigitte : Peut-être que les écoles devraient proposer des fournitures scolaires qu'elles pourraient obtenir à un prix plus avantageux via un achat massif.

Nathalie D. : Plus de subsides dans l'école que ma fille fréquente.

Séverine D. : Imposer l'achat de matériel simple et identique pour tous.

Alain : Je ne vois qu'une solution : un réseau unique, gratuit et obligatoire, géré par la collectivité.

B : Pensez-vous qu'une éducation aux médias pourrait faire diminuer l'influence de la télévision sur les comportements d'achat ?

Brigitte, Carine, Séverine D., Nathalie D. : Bien sûr.

Nathalie J., Alain : Oui, mais c'est une éducation que les parents doivent donner à leurs enfants tous les jours.

Brigitte : Il faut induire aux enfants un sens critique qui les conscientiserait aux véritables buts de la publicité.

B : Avez-vous entendu parler du Contrat pour l'école mis en place par la ministre de l'Enseignement, Marie Arena, et qu'en avez-vous retenu ?

Carine, Brigitte, Nathalie D., Séverine D. : Non.

Nathalie J. : Honnêtement non. Cependant, d'après certains échos, cette rentrée scolaire n'a pas été mieux que les autres. J'entends même dire que c'est de pire en pire par rapport à l'organisation des classes et l'attribution des professeurs. Le 31 août à 21 heures 30, ma belle-soeur a reçu les coordonnées de l'école où elle devait enseigner... Super pour les préparations de cours !!!

Alain : Oui, je retiens prioritairement l'augmentation programmée du nombre d'enseignants dans le fondamental (et donc, des classes moins peuplées) et l'inclusion des cours de remédiation dans l'horaire. Ces deux mesures devraient, en partie, favoriser les enfants dont les parents, quelle qu'en soit la raison, ne peuvent assumer le suivi scolaire.

Propos recueillis par **Renaud Bierlaire**, **CEPAG asbl**

Les réactions synthétisées dans ces quelques lignes démontrent le vif intérêt des parents lorsqu'il est question de l'éducation de leurs enfants. Il nous a, dès lors, paru naturel de confronter ces préoccupations parentales à l'actualité de cette rentrée : la mise en place des premières mesures du Contrat pour l'école.

- **Le « Contrat pour l'école »
entretien avec Isabelle Michel,
Conseillère au CEPAG asbl.**

Boomerang : Quelles sont les grandes forces et faiblesses du « Contrat pour l'école » ?

Isabelle Michel : Le « Contrat pour l'école » définit un « projet » relativement ambitieux décliné en dix priorités articulant une cinquantaine de mesures. Notre préoccupation étant le renforcement de l'équité, de la qualité et de la solidarité du système scolaire, nous tenons particulièrement aux mesures qui vont dans ce sens ainsi qu'aux évaluations intermédiaires prévues afin de vérifier les effets réels des changements apportés dans cette perspective.

Le système scolaire de la Communauté est générateur d'inégalités, c'est un constat unanime : les élèves issus de milieux socioéconomiques défavorisés ont des résultats scolaires nettement plus faibles. Autrement dit, le système scolaire manque de « mixité sociale ». Une des forces du Contrat est donc de viser que 100% des élèves atteignent le certificat d'études de base (délivré à la réussite des primaires). A cette fin, le Contrat veut renforcer les apprentissages de base par l'augmentation de l'encadrement en enseignant(e)s en 1^{ère} et 2^{ème} primaires mais aussi par la révision de la formation initiale et continue des enseignant(e)s. Il importe, en effet, que ceux-ci soient formés à détecter au plus vite les difficultés d'apprentissage des élèves afin d'organiser une remédiation rapide et efficace. Nous estimons cependant que cette remédiation immédiate devrait être mise en œuvre dès la 3^{ème} maternelle et tout au long du cursus.

Parallèlement, nous appuyons pleinement les objectifs visant à évaluer, par des épreuves organisées en externe, le niveau de maîtrise des enseignements du primaire et du secondaire. Des mesures accompagnatrices sont prévues pour les écoles dont les résultats seraient inférieurs à la moyenne (définition d'un plan de rattrapage...). Ces résultats seront confidentiels, l'objectif étant de rendre le système équitable et non de publier le « hit parade » des écoles performantes (ce qui accentuerait l'iniquité).

Nous sommes attentifs aux balises posées pour réformer l'enseignement technique et professionnel bien que, selon nous, les problèmes auxquels cet enseignement est aujourd'hui confronté prennent aussi racine dans l'enseignement général. A cet égard, nous estimons insuffisante la lutte contre les mécanismes de relégation. C'est une des faiblesses du Contrat. Seul un tronc commun pluridisciplinaire est susceptible d'apporter une réponse de fond à la relégation.

Parce que nous sommes soucieux d'améliorer la solidarité du système scolaire, nous regrettons vivement qu'aucune mesure de transition ne soit envisagée pour les élèves qui ne bénéficieront pas des premiers effets du Contrat.

En effet, si les mesures prévues pour cette rentrée 2005 vont, en toute logique, à la 1^{ère} et la 2^{ème} primaires (augmentation de l'encadrement), aucune mesure intermédiaire n'est prévue ni pour les élèves entamant d'autres années du primaire, ni pour le secondaire. Or, certains d'entre eux ont sûrement besoin de mesures de remédiation pour dépasser les difficultés qu'ils auront alors à « traîner » durant toute leur scolarité. Y répondre nécessite de mettre en place une remédiation immédiate tout au long du cursus scolaire.

Autre faiblesse, aucune mesure visant à réaliser la gratuité effective de l'enseignement n'est prévue. Or, le coût de la rentrée scolaire pèse davantage sur les familles aux revenus faibles.

Soulignons aussi que, au contraire de ce que laisse penser l'intitulé de « Contrat pour l'école », ce document n'engage que le Gouvernement de la Communauté française.

Finalement, la force du Contrat est de dégager, dès cette rentrée, des moyens en encadrement et remédiation pour accroître la réussite de tous ainsi que favoriser la mixité sociale. Sa faiblesse est de miser uniquement sur les premières années du fondamental pour y parvenir.

B : Quel sera l'impact du « Contrat pour l'école » sur cette rentrée scolaire ?

IM : Principalement, dès la rentrée 2005 mais aussi pour celle de 2006, 360 enseignant(e)s devraient être engagé(e)s dans le 1^{er} degré du primaire. Le but est de parvenir à une norme de 20 élèves par enseignant(e). Les effets attendus sont d'accorder une attention meilleure aux enfants, puisque moins nombreux, et donc de pouvoir soutenir au mieux ceux en difficulté par une remédiation appropriée. Les premières années d'apprentissage sont essentielles pour les élèves. En effet, s'ils décrochent à ce moment, le fossé qui se creuse alors devient difficile à combler.

L'encadrement en instituteurs(rices) maternel(le)s va également être augmenté pour les plus jeunes : ceux-ci entament en effet leur 1^{ère} maternelle en fonction du moment dans l'année où ils atteignent 2 ans et demi. Ce qui rend aléatoire le calcul de l'encadrement nécessaire et met certaines écoles, donc aussi les enfants, en difficulté.

B : Le système scolaire en Communauté française est très inégalitaire. Quelles pistes sont avancées par le « Contrat pour l'école » afin d'améliorer l'égalité des chances ?

IM : Précisons-le d'emblée : nous défendons une « égalité de la réussite » plutôt qu'une « égalité des chances ». Viser la réussite pour toutes et tous est bien plus équitable que donner « leurs » chances aux élèves.

En effet, le milieu familial (disponibilité des parents, familles monoparentales...), la langue maternelle (pour les enfants issus de l'immigration, le français est souvent une seconde langue), les différences socioéconomiques et culturelles font que les enfants n'entament pas la vie scolaire sur un pied d'égalité.

Les mesures pour améliorer les résultats des enfants issus de milieux socioéconomiquement défavorisés sont principalement dans l'encadrement. D'autres seront prises. Par exemple, afin de mieux réguler les refus d'inscription, il y aura obligation d'objectiver les listes d'attente (que certains établissements utilisent aujourd'hui pour filtrer les élèves qu'ils veulent ou non inscrire).

Des mesures en matière d'orientation sont prévues pour lutter contre les stéréotypes sexués, qui sont aussi une forme d'inégalité. Toutefois, la conscientisation à ce type d'inégalités doit, selon nous, être aussi intégrée dans la formation des enseignant(e)s. En effet, des études sociologiques montrent que, inconsciemment, les attentes des enseignant(e)s à l'égard des filles et des garçons diffèrent, induisant des comportements inégalitaires selon le sexe des élèves.

B : Plusieurs études sur le système scolaire ont mis en avant la nécessité de revaloriser les filières techniques et professionnelles (cf. pénurie ou inadéquation de qualifications techniques dans certains secteurs...). Comment le « Contrat pour l'école » s'attaque-t-il à cette problématique ?

IM : Les mesures concernant l'enseignement technique et professionnel ne sont pas prévues avant la rentrée 2008, c'est-à-dire pas avant 4 ans. Les options figurant dans le Contrat s'attaqueront notamment aux problèmes de sous-équipement de ces filières ainsi qu'aux difficultés liées aux stages en entreprise.

A moyen terme, le Contrat prévoit de soutenir une politique d'investissement en équipements, d'une part, via des synergies avec les centres de compétences wallons (Technifutur, Cefoverre, Constriform...), et le centre de référence bruxellois ; et, d'autre part, via la création de centres de technologies avancées (CTA).

Mais surtout, trop d'élèves sont orientés vers ces filières à défaut de (pouvoir) poursuivre leurs études dans le général. Cela dévalorise les filières accueillant ces élèves qui n'ont pas vraiment choisi d'y apprendre un métier. Nous soutenons que pour réaliser l'objectif social ambitieux d'un enseignement de la réussite pour toutes et tous, deux conditions sont indispensables. Premièrement, tous les moyens nécessaires pour amener tous les élèves à la réussite sans baisser le niveau d'exigence des cursus scolaires doivent être déployés. Deuxièmement, il faut garantir une orientation sur base du choix positif des élèves et non par relégation (c'est-à-dire selon les origines socioéconomiques, culturelles mais aussi le sexe).

La question des pénuries est vaste et ne relève pas uniquement de l'enseignement. Ainsi, notre société valorise-t-elle peu les métiers manuels.

Quant à une meilleure adéquation des compétences enseignées avec les exigences des métiers, l'institution aujourd'hui chargée de définir les métiers et compétences pour le niveau secondaire (la Commission communautaire des professions et des qualifications : « CCPQ ») va être réorganisée en ce sens.

Propos recueillis par **Renaud Bierlaire, CEPAG asbl**

● **Accueil extra-scolaire :
structurer le temps de l'enfant**

par **Laurent D'Altoé, Vie Esem asbl**

Ce n'est un secret pour personne : les horaires de travail dans notre pays sont en profonde mutation depuis une vingtaine d'années : horaires flexibles, décalés, coupés... Tous ces changements induisent également plusieurs modifications dans la pédagogie et les structures de l'accueil extra-scolaire. Rencontre avec l'équipe de l'asbl du « Centre Coordonné de l'Enfance (CCE)¹ » de Châtelet.

Reine Marcellis, la directrice, explique d'emblée qu'au CCE : « nous ne faisons pas de garderie, nous faisons de l'accueil d'enfants entre 0 et 12 ans ».

Au niveau de la flexibilité, elle rappelle quelques éléments essentiels : « La flexibilisation est liée à la fois aux horaires, mais aussi à la régularité de la présence de l'enfant. Nous sommes ouverts entre 5h du matin et 23h. Mais il y a aussi des enfants qui viennent une ou deux fois par semaine, ce qui implique un autre rythme par rapport à l'enfant. Par rapport aux travailleurs, cela implique une autre organisation du temps de travail, avec des équipes qui ont des tournantes ; il y a des équipes du matin, de journée, du soir (...).

¹ Situé rue Grégoire Soupart 15 - Tél : 071/30 80 11 - contact@cenfance.be

C'est donc une flexibilité d'organisation et une variabilité d'horaire en fonction du type d'accueil ».

La flexibilisation du travail a donc induit une flexibilité accrue au niveau des structures d'accueil.

La demande pour ce genre de structure, d'après **Reine Marcells**, viendrait de deux « types » de parents : « Il y a chez nous, deux grandes typologies : les métiers à horaires variables et flexibles. Ce sont là des secteurs qui sont traditionnellement dans ce genre d'horaire : les grands magasins, la Poste, les femmes de ménage, les hôpitaux... Et il existe une seconde population qui, par contre, grandit, ce sont les parents qui travaillent loin. Et qui, du fait du temps du trajet, ont besoin de structures d'accueil avec des horaires plus larges ».

Garder le contact

Ces bouleversements du rythme de travail ne sont pas sans conséquences sur les rapports entre parents et enfants ; notamment en ce qui concerne le temps consacré à l'éducation. Comment les structures d'accueil telles que le « Centre Coordonné de l'Enfance » répondent-elles à ce nouveau défi pédagogique ?

Tout d'abord, il s'agit, avec l'ensemble de l'équipe, d'avoir des systèmes de communication avec ces parents, de manière à ce qu'ils ne se sentent pas « dépossédés ». Cette communication comprend notamment un « passage » de relais entre les différentes équipes amenées à gérer le temps d'un même enfant. Il s'agit, dans ce cadre, de faire avec les parents des réunions à thème où ils peuvent se réapproprier le temps de l'enfant, mais également devenir partenaires pédagogiques. Pour se construire, les enfants ont besoin de repères, c'est notamment le cas pour la personne qui accueille et encadre pendant la journée. Nous accordons bien évidemment de l'importance à ce critère mais étant donné notre mode de fonctionnement en équipe, il convient de ne pas le prioriser au détriment des autres facteurs de développement.

« Cette démarche implique de travailler au niveau de la communication, des relais d'information entre les équipes du matin, les équipes de l'après-midi, afin qu'un enfant qui a été pris en charge le matin par quelqu'un et qui fait une sieste, ne soit pas étonné de voir quelqu'un d'autre l'après-midi. On travaille également avec les parents au niveau des activités et des réunions qui permettent d'avoir une continuité avec l'enfant, afin que ce qui se passe dans la structure puisse être relayé car il arrive que les parents perdent une certaine information quand ils le récupèrent. Parfois, il est tard et des choses se passent en leur absence », nous explique **Laurence Denis**, coordinatrice pédagogique.

Cette communication peut également servir à aplanir certaines divergences de vue quant à la manière d'éduquer. Une problématique qu'évoque **Laurence Denis** : « En tant que parents, ils ont une certaine vision de la manière dont ils veulent élever leur enfant et quelles sont les valeurs qu'ils veulent transmettre. Nous, on prend le relais à un moment donné, et on doit pouvoir concilier à la fois leurs propres valeurs et les valeurs de l'accueil (...). Il faut donc travailler avec eux pour entendre à la fois quelles sont leurs attentes vis-à-vis de ce qu'ils veulent faire passer à leurs enfants et, dans un même temps, qu'ils entendent aussi nos possibilités par rapport à cela ».

Un exemple de « clash » possible : un parent estime que la fessée demeure le meilleur moyen de faire obéir sa progéniture. Il est bien évident que les membres d'une équipe d'accueil n'ont pas recours à ce type de méthode. Il s'agira donc - encore et toujours - de dialoguer pour faire admettre au parent en question que cette pratique n'a pas cours dans le cadre de l'accueil. Le tout, sans juger ni froisser les susceptibilités. Pas toujours évident !

Outils

Autre élément essentiel de cette démarche : structurer le temps de l'enfant afin de redonner de la sécurité et de la stabilité au milieu d'éléments potentiellement perturbateurs tels que les nouveaux horaires de travail.

« Les activités reviennent dans des cycles répétitifs et réguliers, de sorte que l'enfant puisse se sentir sécurisé et se trouver dans des lieux et des moments adaptés », précise **Reine Marcellis**.

Une méthode qui implique aussi que les parents puissent prévenir les équipes pédagogiques en cas de retard, modifications d'horaires... De manière à ce que l'information puisse parvenir à l'enfant et ainsi lui apporter un apaisement.

Au niveau pédagogique, l'accent est particulièrement mis sur les pédagogies dites actives qui amènent à la fois l'animateur et l'enfant à apprendre à apprendre, à se sentir bien et à travailler en collectivité.

Finalement, il s'agit avant tout de gérer ces multiples fragmentations de la vie, comme l'explique **Laurence Denis** : « Il faut permettre aux parents de se réapproprier le temps de l'enfant car souvent, s'ils l'ont amené tôt et qu'ils viennent le rechercher tard, ils ont très peu de présence ».

Pour en savoir plus

- Dr. Myriam David et Geneviève Appell, « **Loczy ou le maternage insolite** » 2^{ème} édition, CEMEA SCARABEE, Clamecy, 1996.
- Steve Musson, « **Les services de garde en milieu scolaire** », Presses Universitaires de Laval, 1999.
- « **Jouer c'est magique** », programme favorisant le développement global des enfants, tomes I et II, Publications du Québec, Québec, 1998.
- Jacqueline Caron, « **Quand revient septembre...** », recueil d'outils organisationnels, volumes I et II, Editions de la Chenelière inc., Montréal, 1997.
- Nicole Malenfant, « **Routines et transitions en services éducatifs, CPE, garderie, SGMS, prématernelle et maternelle** », Les Presses Universitaires de Laval, 2002.

à voir, à lire...

- à voir... cinéma

Va, vis et deviens

de **Radu Mihaileanu**
avec **Yael Abecassis et Roschdy Zem**

Ce film nous parle d'une pan assez peu connu, par la plupart d'entre nous, de l'histoire d'Israël : « L'opération Moïse » qui, de fin 1984 au début 1985, a été menée à l'initiative d'Israël et des Etats-Unis et qui consistait à emmener des milliers de Juifs Ethiopiens, les Falashas, vers la Terre Sainte, via des camps de réfugiés du Soudan.

Le réalisateur d'origine roumaine, Radu Mihaileanu (« Train de vie »), nous raconte cette histoire en mettant en scène un jeune Ethiopien catholique de neuf ans que sa mère force à se faire passer pour juif afin de le sauver de la famine et de la mort. Arrivé en Israël, celui-ci est adopté et il va devoir s'intégrer, mentir et grandir avec la peur qu'on ne découvre son double secret et mensonge : il n'est ni juif, ni orphelin mais uniquement noir.

On voit bien que l'idée scénaristique qui est à la base de ce film est très forte et la mise en scène de Radu Mihaileanu est à la hauteur, notamment grâce à l'interprétation de tous les comédiens (**Yael Abecassis, Roschdy Zem...**) et à l'émotion qu'il réussit à transmettre aux spectateurs. Film très complet, avec notamment quelques images d'images d'archives sur la Guerre du Golf ou la fameuse poignée de main à Washington entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin, on peut mettre en exergue les différents thèmes et messages qui le traversent tels que les espoirs de paix, les questions d'identité, de racisme, d'intégration ou d'amour filial.

Malgré des longueurs évidentes, quelques effets faciles pour émouvoir le public, une fin pas très crédible et une musique un peu trop présente, l'aspect documentaire l'emporte sur tout le reste et c'est ce qu'on retiendra surtout de ce film qu'il faut voir.

Entre ses mains

de Anne Fontaine

Claire travaille dans une compagnie d'assurances. Elle mène une vie harmonieuse et sans histoires, avec son mari et sa petite fille. Un jour, à son bureau, elle fait la connaissance de Laurent, un vétérinaire à la fois drôle, sarcastique et renfermé qui l'attire. Ils vont bientôt se revoir et leurs relations vont rapidement prendre un tour plus personnel. Mais Claire ne peut s'empêcher de faire le rapprochement entre son nouvel ami et ce tueur au scalpel qui a déjà égorgé plusieurs femmes dans la région.

Ce thriller très psychologique est interprété par **Benoît Poelvoorde**, qui joue son premier vrai rôle dramatique, à dix mille lieues de ses comédies où il campe toujours le rôle d'un gars un peu benêt, ce qui commence à nous ennuyer. Ici, il incarne avec une très grande réussite un homme aux multiples facettes, à la personnalité fort trouble et troublante pour les spectateurs.

En face de lui, **Isabelle Carré**, belle et fragile, lui donne une réplique parfaite et les rapports entre ces deux êtres sont très bien mis en scène par Anne Fontaine, une des meilleures réalisatrices françaises, celle de « A vendre » ou de « Comment j'ai tué mon père ». Comme dans ses films précédents, avec un très grand art et un très grand souci de la mise en scène, Anne Fontaine réussit parfaitement à instaurer une ambiance étrange et envoûtante qui nous cloue à notre fauteuil. Cette histoire d'amour pas vraiment comme les autres qui, pourrait-on dire, met en présence la belle et la bête, est très bien servie non seulement par le jeu impeccable des comédiens, mais aussi par le décor qui n'est pas que décoratif, la lumière très soignée et la musique qui n'est pas de celles « passe-partout » que l'on colle sur des images.

Une histoire très forte, même si pas originale, parfaitement maîtrisée de bout en bout, un suspense qui fait de l'équilibre sur le fil du rasoir ou, plutôt, du scalpel du serial killer, jusqu'à son dénouement vraiment troublant.

Il y a des Césars dans l'air.

● à lire

La démission de Montalbano

par **Andrea Camilleri**

(Collection Pocket Noir - n° 12473 - 340 pages - 6,50 €)

A 80 ans, Andrea Camilleri est toujours un phénomène de la littérature mondiale et tous ses livres sont en tête des classements de ventes dès qu'ils sortent. C'était encore le cas en Italie pour son dernier roman, " Le tour de la bouée " qui vient de sortir en traduction française.

Nous vous convions à lire sa dernière oeuvre parue en livre de poche où le commissaire Montalbano enquête à Vigata, un petit village sicilien inventé par l'auteur et qui est le cadre de toutes ses enquêtes. Ici, il s'agit non pas d'un roman mais d'un recueil de nouvelles, d'enquêtes policières, toutes menées par Montalbano et ses fidèles amis. Comme c'est souvent le cas, il y a toute une faune de personnages fort étranges qui habitent ses pages, comme un couple de vieux acteurs, un berger très malin, un Maltais torturé par son passé de juge de cour d'assises, un comptable assez fou, des prostituées pas comme les autres, etc., sans oublier les digressions culinaires vers les arancini frits ou les merveilleux poissons grillés.

Ici, les récits sont fluides, la tragédie toujours présente, l'humour noir souvent féroce, le regard sur la société sicilienne est sans concession. Ne manquant ni de verve, ni de saveur, l'écriture de Camilleri est toujours aussi limpide et savoureuse, ses personnages aussi hauts en couleur. Les inconditionnels des romans de ce grand écrivain (qui n'est pas seulement un grand auteur de romans policiers) ne seront pas déçus par ces courtes nouvelles qui vous réservent presque 400 pages de très grand plaisir.

Pour la petite histoire, le nom de son héros, Salvo Montalbano, est un hommage appuyé à son homologue catalan Manuel Vasquez Montalban et à sa créature Pepe Carvalho.

Le multiculturalisme

par Milena Doytcheva

(Ed. La Découverte – Coll. Repères – n° 401 - 123 pages - 6,80 €)

Milena Doytcheva est docteur en sociologie et très souvent ses travaux et ses écrits portent sur l'immigration, l'intégration et notamment sur les rapports entre ces thèmes et les diverses politiques menées par les gouvernements en France et en Europe.

Cet ouvrage ne fait pas exception et l'auteur nous fait remarquer que depuis l'Antiquité, la réflexion sur le politique a été une interrogation sur le « vivre-ensemble » : comment concilier unité et pluralité des valeurs et des cultures ? Faut-il raser ou consacrer les différences ? Depuis une vingtaine d'années, ici en Europe, le débat s'est fait plus vif sur ces questions et on a beaucoup parlé de multiculturalisme qui essaie de reconnaître de façon égalitaire les différentes cultures présentes.

Ce petit livre, fort agréable à lire, examine les origines démocratiques de cet idéal, ses fondements philosophiques et le développement, à travers le monde, de politiques qui s'en s'inspirent par la promotion de droits culturels, la recherche de nouvelles formes de citoyenneté, les discriminations positives, etc.

Certes, Milena Doytcheva s'attarde plus longuement sur la situation française et elle nous dit que dans son pays, la rhétorique politique contre le multiculturalisme est forte, alors que l'évolution observable dans les logiques institutionnelles met, de fait, à l'épreuve l'universalisme du modèle républicain. En lisant ses critiques, le lecteur averti n'a qu'à penser à ce qui se passe en Belgique et comparer...

● La fureur de Lire

Depuis 1991, la Fureur de Lire est organisée chaque automne par le service général des Lettres et du Livre du Ministère de la Communauté pour promouvoir auprès du grand public le livre, la lecture et l'écrit sous toutes ses formes. Depuis plusieurs années, le CEPAG, ses Régionales, ainsi que le public des Centrales professionnelles de la FGTB y participent.

Le thème proposé cette année par la Communauté française est la source. N'est-ce pas pour nous l'occasion de faire un bout de chemin et de remonter à la source de ce qu'ont vécu et de ce que vivent encore ceux et celles qui quittent leur terre d'origine parce que leur vie y est menacée ou parce que les possibilités d'y survivre se raréfient ? N'est-ce pas l'occasion de découvrir et de partager les sources qui les font encore tenir debout aujourd'hui ?

Ce parcours avec l'autre vous intéresse ? Avec nous, prenez le chemin de « La rue des italiens » de Girorlamo Santocono, suivez le fil des « Conversations avec des clandestins » de Lise Thiry, découvrez « Sans état d'âme. Lettres ouvertes sur centres fermés » ouvrage collectif !

Chaque rencontre sera l'occasion d'entendre des extraits de ces ouvrages, lus par les acteurs du théâtre des rues, et de discuter avec les écrivains invités par le Editions du Cerisier.

D'autres livres sont également proposés, « le juge Goth » de Foulek Reigelheim et « Conversation en Wallonie » de Jean Louvet. L'animation est assurée par le CEPAG (Anne-Marie Andrusyszyn et Jojo Burnotte), en collaboration avec le Théâtre des rues et les Editions du Cerisier (Jean Delval).

► **Détails des rencontres « Fureur de Lire »**

CEPPST

(Contact : Anne BINET 063/21 91 83)

7 octobre 2005 • de 13h00 à 16h00

« Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »

Rue des Martyrs 86 à 6700 **Arlon**

CEPRE

(Contact : Eddy Precelle 064/23 61 56)

12 octobre 2005 • de 10h00 à 13h00

« Conversation en Wallonie » de Jean Louvet

Bibliothèque Provinciale du Hainaut

avenue Rêve d'Or 30 à 7100 **La Louvière**

CENFORSOC

(Contact : Daniel PIRON 071/64 12 62)

12 octobre 2005 • de 18h00 à 20h00

« Rue des Italiens », « Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »,

Maison des Huit Heures - Place Charles II, 23 à 6000 **Charleroi**.

CCB

(Contact : Séverine BAILLEUX 02/552 03 62)

27 octobre 2005 • de 18h00 à 20h00

« Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »

Borinage 2000

(Contact : Marie-Claire DEPAS 065/34 61 62)

16 novembre 2005 • à partir de 14h00

« Rue des Italiens »

rue Lamir 18 à 7000 **Mons**

► **Autres dates**

14 septembre 2005 • de 10h30 à 12h30

« Rue des Italiens »

« Le Home » - rue des Martyrs 1 à 4620 **Fléron**

20 septembre 2005 • de 20h00 à 22h00

« Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »

Floréal Club - avenue de Villez 6 à 6980 **La Roche-en-Ardenne**

(Contact Martine Kellen (SETCa) 02/512 52 50)

21 septembre 2005 • de 10h00 à 12h00

« Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »

Panoramique - Place de la Trinité 2 à 7542 **Mont-Saint-Aubert**

21 septembre 2005 • de 09h00 à 12h00

« Rue des Italiens »

Maison des Huit Heures - Place Charles II, 23 à 6000 **Charleroi**

28 septembre 2005 • de 10h30 à 12h30

« Rue des Italiens »

« Le Home » - rue des Martyrs 1 à 4620 **Fléron**

5 octobre 2005 • de 10h30 à 12h30

« Rue des Italiens »

Floréal Club - avenue de Villez 6 à 6980 **La Roche-en-Ardenne**

5 octobre 2005 • de 09h00 à 12h00

« Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »

Centrale générale - rue Watteu 1 à 1000 **Bruxelles**

(Contact : Christian Bianchini (Centrale générale) 02/549 05 67)

5 octobre 2005 • de 14h00 à 16h00

« Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »

CGSP - rue de l'Armée Grouchy 41 à 5000 **Namur**

(Contact : Francis Wégimont, Patrice Dagnelie (IRW-CGSP) 02/508 58 45)

▶▶▶ agenda

18 octobre 2005 • de 20h00 à 22h00

« Conversation avec des clandestins », « Sans état d'âme »

Floréal Club - avenue de Villez 6 à 6980 **La Roche-en-Ardenne**

(Contact : Claude Dufrasne (CMB) 02/627 74 17)

19 octobre 2005 • de 19h00 à 22h00

« Le juge Goth »

Centre Nature de Borzée

Hameau de Borzée 4 à 6980 **La Roche-en-Ardenne**

(Contact : Gérard Gelmini (CGSP Cheminots) 02/508 58 19)

● **Colloque et journées d'études sur les droits fondamentaux**

Thème : La défense des droits fondamentaux des travailleurs, aujourd'hui, passe par la défense des travailleurs fragilisés, dont sont emblématiques les travailleurs migrants.

Deux journées d'étude les **26 et 27 octobre 2005**.

Une journée de colloque le **12 décembre 2005**.

(Contacts : Maurizio Vitullo 081/32 88 94 et Jojo Burnotte 081/32 88 90)

● **Journée annuelle du CEPAG**

Lundi **10 octobre 2005**, à l'Abbaye Saint-Gérard de Brogne.

Thème : approches culturelles et éducation permanente.

CEPAG – Centre d'Éducation Populaire André Genot

Siège social

avenue Gouverneur Bovesse 117 bte 10
5100 Jambes
T 081/32 88 80
F 081/31 19 40

Antenne

rue Haute 42
1000 Bruxelles
T 02/506 83 96
F 02/502 73 92

cepag@cepag.be - **www.cepag.be**

RÉGIONALES DÉPENDANTES

AFICO - Animation – Formation - Information – Coordination

rue Dewez 40-42
5000 Namur
T 081/64 99 52
F 081/26 26 05
afico@skynet.be

BORINAGE 2000

rue Lamir 18-20
7000 Mons
T 065/34 61 62 - 065/32 38 33
F 065/31 27 00
borinage2000.depas@cepag.be

CCB - Centrale Culturelle Bruxelloise

bd. de l'Empereur 34
1000 Bruxelles
T 02/558 96 10 - 02/512 66 66
F 02/511 48 82
centraleculturelle@hotmail.com

CENFORSOC - Centre de formation sociale et culturelle pour travailleurs à Charleroi

boulevard Devreux 36-38
6000 Charleroi
T 071/64 12 62
F 071/30 05 67
cenforsoc@brutele.be

CEPAGE Verviétols - Centre d'Éducation Populaire et d'Animation Globale d'Eveil

pont aux Lions 23/3
4800 Verviers
T 087/39 46 37
F 087/39 46 49
cepage.varviers@laposte.be

CEPPST - Centre d'Éducation permanente et de Promotion sociale des Travailleurs

rue Léon Castilhon 86
6700 Arlon
T 063/21 91 83
F 063/22 24 15
ceppst.cepag@skynet.be

CEPRÉ - Centre d'Éducation populaire régional

rue Henry Aubry 23
7100 La Louvière
T 064/23 61 19
F 064/23 61 68
eddy_precelle@hotmail.com
viviane_ladangh@hotmail.com

VIE ESEM - Valorisation, Initiative économique entre Sambre et Meuse

rue d'En Haut 2
6500 Beaumont
T 071/58 96 16
F 071/58 96 16
vie.esem@skynet.be

CEPAG

Av. G. Bovesse 117/10
B-5100 Jambes
Tél. 081 32 88 80
Fax 081 31 19 40
www.cepag.be

Le Journal du CEPAG est publié avec le **soutien**
du Service de l'Éducation permanente
du Ministère de la **Communauté française**



CULTURE
ÉDUCATION PERMANENTE